

issus de Reymond d'Escrivieux, anobli en 1609 (v. n° 60), représentés actuellement en Bresse ; 3° les seigneurs de Genot, connus dès 1515, éteints. A cette dernière branche, appartenaient Claude et François d'Escrivieux, *de cujus*, fils de Charles, écuyer, sieur de Genot, et arrière-petits-fils d'Antoine, dont l'aïeul, Charles d'Escrivieux de Genot, avait été maître des requêtes du roi Louis XI. Armes : *d'argent, au chevron de gueules ; alias d'or au chevron d'azur* (1).

113. Saint-Germain-en-Laye, août 1672. Lettres de relief de noblesse accordées à Balthazarde de Forcrand, veuve de Jacques de Lilius, châtelain de Montréal en Bugey, arrière-arrière-petite-fille de noble Bartholémy de Forcrand de Coyselet, laquelle avait dérogé par mariage. Armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent*.

114. Versailles, 23 avril 1686. Lettres de relief de noblesse accordées à Claude Tardy, avocat au bailliage de Bresse, frère de François, mentionné à l'article 109. V. n° 3, 109 et 144.

115. Versailles, mars 1698. Lettres de noblesse, pour services rendus à l'Etat, accordées à André Baime, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage de Bugey, ancien conseiller secrétaire de la cour du Parlement de Metz, ancien premier syndic général du pays de Bugey. Armes : *tiercé, en fasce, au 1^{er} de gueules au lion léopardé d'or ; au 2^{me} d'azur à la gerbe de blé d'argent ; au 3^{me} de sable à un mont aussi d'argent*. V. n° 128.

116. Versailles, décembre 1698. Lettres de noblesse accordées à Etienne Tamisier, juge visiteur des gabelles

(1) V. Arcelin, loc. cit., page 168.